

Lausanne, le 13 février 2025

Communiqué de presse

Bilan de mi-législature

Le PLR Vaud tient ses promesses de campagne

Suite à la présentation du bilan de mi-législature du Conseil d'Etat, le PLR Vaud est très satisfait de l'avancée des dossiers menés par ses Conseillers d'Etat. Après 2 ans et demi de travail dans une situation conjoncturelle difficile (fin du COVID, guerre en Ukraine, inflation), les Conseillers d'Etat PLR marquent la différence en répondant aux promesses de campagnes qu'ils ont faites. De nombreux chantiers seront encore entrepris pour faciliter la vie des Vaudoises et des Vaudois et leur redonner du pouvoir d'achat.

Lors de la campagne 2022, le PLR Vaud avait fait de nombreuses propositions concrètes qui ont déjà été mises en œuvre par nos Conseillers d'Etat :

✓ Fiscalité

La baisse de 7 % de l'impôt sur le revenu des personnes physiques adoptée dépasse les 5 points d'impôts promis. Par ailleurs, l'augmentation de la déduction des frais d'assurance maladie de base ainsi de la déduction des frais de garde ont d'ores et déjà été mises en place, ce qui correspond à une baisse moyenne de 10 % de la charge fiscale. L'augmentation de la franchise en matière d'impôt sur les successions et donation, pour répondre à une motion PLR, a également été instituée par le Conseil d'Etat.

✓ Relations canton-communes

L'accord trouvé entre l'Etat de Vaud et les associations de communes au sujet de la péréquation financière a été porté par notre Conseillère d'Etat Christelle Luisier. Cela a permis d'apaiser les relations entre le canton et les communes, qui voient ainsi leur participation à la facture sociale abaissée.

✓ École

Premiers ajustements de l'école inclusive, encouragement de l'apprentissage après l'école obligatoire, déploiement de l'éducation numérique, lutte contre les pénuries dans certaines formations, ce sont autant de dossiers qui ont été pris à bras le corps par notre Conseiller d'Etat Frédéric Borloz depuis son arrivée au Département de la formation.

✓ Economie

Notre Conseillère d'Etat Isabelle Moret a encouragé le développement de nombreuses synergies entre l'économie, les hautes écoles et la recherche. Un exemple parlant est le soutien à l'installation du Swiss Data Science Center au Biopôle à Lausanne qui vise à stimuler l'innovation collaborative. Elle porte également de nombreux projets visant à placer le Canton de Vaud comme destination touristique durable.

Le PLR Vaud attend pour la suite de la législature d'autres mesures fiscales, telles qu'une réduction de l'impôt sur la fortune de 7 %, qui viseront à améliorer l'attractivité de notre canton en comparaison inter-cantonale. Des efforts devront également être faits s'agissant de la maîtrise des charges et de l'efficacité de l'Etat, notamment par un développement rapide de l'e-administration, dossier très en retard dans notre canton.

En outre, le PLR Vaud constate également qu'aussi bien dans le Département de la santé que dans celui de la mobilité, de nombreux problèmes sont identifiés sans que les choses ne s'améliorent avec le temps : gouvernance du CHUV, augmentation constante des coûts de la santé, blocage des grands travaux d'infrastructures en matière de mobilité. Le PLR Vaud reviendra, à la rentrée des Relâches, avec plusieurs textes relatifs à ces problématiques.

Le PLR Vaud se réjouit de continuer à collaborer avec ses Conseillers d'Etat pour améliorer la vie au quotidien des Vaudoises et des Vaudois. C'est ce que nous ferons ensemble avec force et conviction.

Contacts :

Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, députée, 076 347 08 87

Regula Zellweger, vice-présidente du PLR Vaud, députée, 079 821 52 72

Loïc Bardet, vice-président du PLR Vaud, député, 079 718 01 88

Gregory Bovay, vice-président du PLR Vaud, député, 079 538 94 18

Nicolas Suter, chef du groupe PLR au Grand Conseil, député, 076 559 00 71

Jérôme Thuillard, Secrétaire général, 021 323 72 78